

AVANTAGES

- S'applique facilement (les outils de dépose se rincent au solvant type ORASOLV O - 514).
- Se retire rapidement et facilement.
- La pellicule protège les tôles polies d'aluminium ou d'acier contre les rayures et la corrosion.
- Compatible avec les pièces métalliques ferreuses ou non ferreuses.
- Application à température ambiante.
- Film pelable très résistant et très élastique, pouvant être ôté facilement par pelage.
- Protection en intérieur : 12 mois minimum.
- Manipulation facilitée des outils car protège les parties coupantes.
- Utilisable sur des pièces stockées en extérieur.
- Protection contre la rouille lors d'expédition par voie maritime.



DEFINITION

Vernis de protection pelable rouge ou incolore destiné à la protection des matériaux :

En intérieur et en extérieur:

- des pièces contre la rouille.
- des cabines de peinture contre les projections (sols et murs).
- des outils coupants lors du stockage et du transport.
- des matériels et matériaux contre les contaminations radioactives.
- des sols et des murs dans l'industrie contre les salissures diverses (graisses, huiles, poussières,...)
- Captage des poussières lors d'élimination de certain déchet (ciment, amiante, ...)

MODE D'EMPLOI

Agiter légèrement avant emploi.

Ce produit s'applique au trempé, au pinceau ou se pulvérise à l'aide d'un pistolet à peinture (pression recommandée de 40 à 60 psi – environ 2 à 4 bars).

L'application en deux couches épaisses est vivement conseillée car le film sera plus facile à retirer.

Sur des surfaces propres de préférence lisses ce qui facilite l'enlèvement et évite les micros déchirures du film.

Le séchage peut être accéléré par soufflage ou étuvage à 40°C.

Tous les outils peuvent se rincer très facilement à l'ORASOLV O- 514.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide
Couleur :	rouge 967 ou incolore 968
Point éclair (ASTM D56) :	< 21°C
Pouvoir couvrant :	> 4 m ² /l
Epaisseur du film (pistolet) :	Environ 0.1 mm
Densité :	0.93
Temps de séchage :	30 minutes environ
Tenue au brouillard salin :	800 heures

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

DOMAINES D'APPLICATION

Conseillé pour la protection :

- de pièces usinées polies, de cylindres de laminoirs, d'outillages...
- des murs et des vitres des cabines de peinture ou de parties à ne pas peindre - photos 3a, 3b et 3c.
- Vitrines de magasin pour masquer l'intérieur (travaux), déchets pour capter les poussières, ...
- des tiges métalliques, des T, des U pour stockage ou transport trans-océans (en conteneur).
- des pièces d'automobiles ou de cycles, de meubles métalliques, moules simples de plasturgie...
- d'outils neufs contre la rouille, les rayures et les chocs - photos 1a et 2a.
- des matériaux et matériels dans les zones contaminées des centrales nucléaires.
- des engins de levage et de manutention contre les projections diverses (acides, peintures,...)

EMBALLAGES

ROUGE

Bidon 1 litre
Tonnelet 20 litres

Réf. 2967 i2
Réf. 2967 O1

INCOLORE

Bidon 1 litre Réf. 2968 i2





FT967 968 / Indice 12 – 27/02/2019

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.